

Mai 2016

Le 430

✓ Villers-le-Bouille
Une commune où il fait bon vivre 2

Le mag où il fait bon lire !



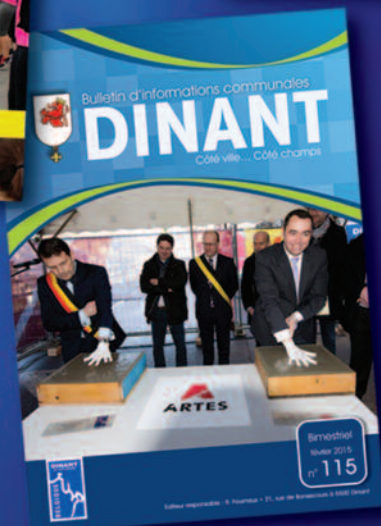
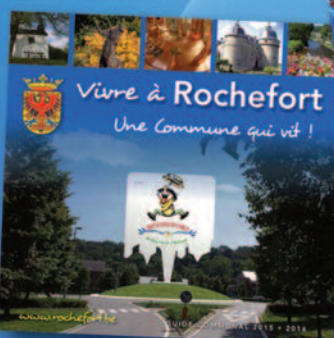
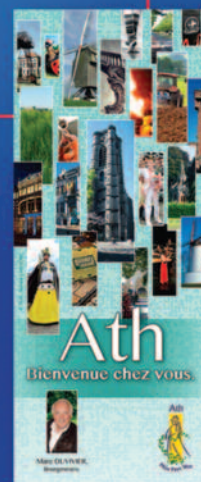
Stages 2016 - p. 6-7

Bulletin d'information communal

Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. **071 / 74 01 37** ou via mail : **info@regifo.be**



Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet



Editorial

Chers Villersois,

Vous avez fait de la deuxième édition du Viller's Day un véritable succès. Vous êtes plus de 500 citoyens à vous être déplacés à l'administration communale et ses alentours pour participer aux différentes activités mises en place par les services communaux et différents partenaires.

Cette journée du 23 avril se voulait destinée aux citoyens, mais aussi intergénérationnelle. Ce fut le cas. De la remise des primes de naissance à l'heure dédiée aux aînés, en passant par l'accueil des nouveaux habitants, des Villersois de tous âges se sont côtoyés, ont parfois appris à se connaître ou ont découvert des services et des activités proposés dans notre belle commune.

Parmi ces dernières, la présence de la zone de police Meuse-Hesbaye n'est pas passée inaperçue. Avec la voiture tonneau de la police fédérale et les deux démonstrations des maîtres-chiens, elle a assuré le spectacle durant toute une partie de l'après-midi. Vous avez aussi été nombreux à vous intéresser à la mallette de techno-prévention présentée au sein de leur stand. Nous les remercions pour leur présence.

L'Association de parents de l'école communale de Villers-le-Bouillet (APE-COV) a également apporté un soutien important à cette journée. Que ce soit en tenant le bar ou en vous proposant son traditionnel jogging, une activité qui favorise également les rencontres intergénérationnelles. L'Amicale du personnel vous a également régalez avec ses pains saucisses, ses brochettes de chiques, ses chips et ses gâteaux.

Ce Viller's Day était également l'occasion pour le Collège de remettre le premier prix de la vie associative. Une nouveauté 2016 qui a pour but de soutenir ce poumon de notre commune qui éprouve parfois quelques difficultés. Une somme de 1250 euros, répartie en trois prix, était d'ailleurs allouée à cette récompense. Parmi les candidatures rentrées, l'association de parents de l'école Saint-Martin a décroché le premier prix et un chèque de 650 euros. Sur le podium, on retrouve aussi le Comité des fêtes de Warnant-Dreye et l'ASBL Verso qui ont respectivement reçu un chèque de 350 euros et 250 euros.

Fort du succès de cette deuxième édition, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2017 pour un troisième Viller's Day avec ses nouveautés et son lot de surprises !

Avec tout notre dévouement

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre
Guy HOUSSA, Philippe WANET, Jacques FORTIN,
François WAUTELET, Echevins
Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS



Editeur responsable :

Collège communal
de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques
085/308.827

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions
Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

11 juillet 2016

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Sommaire

- Edito – Horaires d'ouverture de l'administration 3
- La Commune à la loupe 4-5-8
- Notre dossier stages 2016 6-7
- Culture / Police / Environnement 9-10
- 4530 choses à Vivre / Etat-Civil 11

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h à 12h	8h à 12h	-	8h à 12h	8h à 12h**
Après-midi	-	-	13h30 à 19h*	-	-

*Du 1/07 au 31/08 et du 24/12 au 31/12 : de 13h30 à 16h30

** Sauf le service Cadre de Vie (Urbanisme, Environnement, Energie, Mobilité, Logement) sur rendez-vous

La Commune à la loupe

Zoom sur le Service Population & Etat civil

Cartes d'identité, passeports, permis de conduire, certificats divers et encore bien d'autres documents sont nécessaires tout au long de la vie d'une personne. Un seul service concentre toutes ces demandes et délivrent l'ensemble de ces documents : le Service Population & Etat civil. Il s'agit d'ailleurs du principal relais de l'administration communale avec la population.

A Villers-le-Bouillet, cinq employés gèrent l'ensemble des demandes en documents administratifs : Françoise Debar, Linda Di Tonno, Carine Hubrechts, Dominique Moisse et Emmanuel Colon. Un travail conséquent qui dépasse le simple contact avec le citoyen au travers du guichet installé juste en face de l'entrée de l'administration communale. « Il s'agit d'un travail vaste et varié. Nous devons notamment veiller au respect des lois », commente l'une des employées.



Pour un simple changement d'adresse par exemple, les documents doivent être transmis à la police, le dossier doit être traité et les habitants sont ensuite convoqués. En ce qui concerne la demande d'une nouvelle carte d'identité, une fois le citoyen reparti, tout un travail administratif et d'encodage attend encore l'agent. Lorsque la carte d'identité arrive à l'administration communale, un nouveau travail d'encodage attend les employés. Ils doivent également trier les documents et assurer le suivi lorsque les personnes ne se présentent pas pour prendre possession de leur carte d'identité.

Au vu de ce travail très vaste, dans des domaines qui n'ont pas toujours un lien évident, chaque employé s'est plus spécialisé dans certaines matières, tout en pouvant s'occuper de l'ensemble des demandes qui arrivent au service Population & Etat civil. Des tâches auxquelles il faut aussi ajouter l'accueil des citoyens à l'administration communale.

Petit rappel avant les vacances

Cartes d'identité

De nombreux pays demandent que la carte d'identité soit encore valable de 3 à 6 mois après le retour de vacances. En clair, votre carte peut ne plus être valable pour l'étranger plusieurs mois avant sa date d'échéance pour la Belgique. Vérifiez votre carte d'identité dès que vous devez franchir une frontière, même proche.

Vous pouvez la renouveler à tout moment muni d'une photo très récente et de 17,40€. Le document de convocation pour le renouvellement de la carte d'identité est envoyé à titre informatif. En effet, la loi prévoit que les citoyens sont seuls responsables du renouvellement de leur carte dans les délais légaux qui sont actuellement de 3 semaines au minimum.

Cartes Kids

Les cartes à puces pour enfants sont délivrées dès la naissance à la demande **exclusive** d'un des deux parents (l'un ou l'autre) et moyennant un délai de 3 semaines. Nous rappelons que la carte est **OBLIGATOIRE** dès que vous franchissez une frontière, même proche. Elle est valable 3 ans mais peut être renouvelée **à tout moment** si la photo n'est plus ressemblante. Attention, il n'y a pas de rappel au terme des 3 ans. Nous vous invitons à vérifier la validité de la carte 1 mois avant le départ.

Passeports

Suite à un règlement du Conseil de l'Union européenne, les passeports actuellement délivrés sont de nature biométrique. Ils sont réalisés via trois appareils : de reconnaissance faciale, de prise d'empreinte et de signature digitale. En conséquence, et dans le but de vous recevoir dans les meilleures conditions possibles, la demande de passeport se fait **UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS** au service de la population.

Remplir sa déclaration fiscale : on vous aide !

Remplir sa déclaration fiscale n'est pas toujours une mince affaire. Afin de vous aider dans cette tâche annuelle, deux permanences sont organisées au sein de l'administration communale. Un comptable sera présent dans nos bureaux, rue des Marronniers 16 à Villers-le-Bouillet, le mercredi 15 juin de 13h à 19h et le samedi 25 juin de 9h à 12h.

Un grand défilé tout en splendeur pour l'école communale

Les élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet se sont transformés en apprenti mannequin le samedi 19 mars. L'école communale organisait son grand défilé. Une soirée magique où ils ont découvert et fait découvrir la nouvelle collection printemps/été 2016 de plusieurs marques bien connues.

Kids Island, JBC, Orchestra, Kid ou Double, Galibelle et Décathlon ont répondu à l'appel de l'équipe pédagogique, également organisatrice de cet événement hors du commun. Chaque élève avait alors l'occasion de choisir sa tenue, comme Valentine, élève de sixième année, qui a opté pour des vêtements provenant de Décathlon.

« J'ai choisi une tenue de sport, de tennis plus précisément. Il s'agit pour moi d'une activité stratégique et dynamique », explique-t-elle.

Au rythme de la musique et sous les nombreux spots, personne n'a failli à son rôle. Tous les élèves se sont rapidement pris au jeu, dans la joie et la bonne humeur, et ce malgré le stress, pour offrir un spectacle digne des plus grands professionnels. Pour preuve, les nombreux applaudissements qui ont émaillé l'ensemble du défilé. « J'ai accepté la proposition de l'équipe pédagogique avec plaisir. Et je suis très contente d'avoir participé à cette expérience. C'était super. Le podium était magnifique et les tenues sublimes », commente Valentine.

Des élèves qui seront de nouveau mis sous les feux de la rampe en cette fin d'année lors des prochains événements. Ils vous fixent rendez-vous le samedi 21 mai à l'école communale de Villers-le-Bouillet pour la grande fancy-fair, mais aussi le vendredi 27 mai dès 18h à Fize-Fontaine et le samedi 28 mai dès 15 heures à Vaux-et-Borset pour deux autres fancy-fair !



Le calendrier de l'école communale

- 21/05 Fancy-fair à Villers-le-Bouillet
- 27/05 Fancy-fair à Fize-Fontaine
- 28/05 Fancy-fair à Vaux-et-Borset
- 03/06 Participation au Huy Night Run
- 16 au 21/06 Epreuves du CEB
- 22/06 Apéro-rencontre 5/8
- 24/06 Remise des bulletins (1re à 5e année)
- 27/06 à 18h Remise des CEB

Calendrier de l'école Saint-Martin

- 27/05 dès 9h Marche pour tous
- 28/05 dès 18h Fancy-fair à l'école Saint-Martin (repas et soirée folk)
- 29/05 dès 11h30 Fancy-fair et portes ouvertes à l'école Saint-Martin

Toutes ces activités se déroulent rue Neuve 8 à 4530 Villers-le-Bouillet
Informations au 085/21.26.05, par mail à ecolesaintmartinvlb@yahoo.fr
ou via le site internet www.ecolesaintmartinvlb.com

Un Resto villersois encore bien utile

Le Resto villersois a battu tous les records à la fin de cette saison 2016. Depuis le 29 décembre 2015, l'association a préparé et distribué chaque semaine un colli rempli de denrées alimentaires pour 85 familles villersois ! Une demande qui n'avait jamais été aussi forte selon les bénévoles qui œuvrent depuis plus de 25 ans. « En 2011, nous préparions 40 colis », commente Annie Hinand, la coordinatrice du Resto Villersois.

Chaque mardi, entre 11h et 11h30, ces différents colis, dont la taille dépend de la composition du ménage, étaient distribués au sein de l'ancien bureau de police par quatre bénévoles. Annie, Annick, Carine et Marie-Rose devaient auparavant façonner ces différents colis avec des produits frais ou surgelés, principalement offerts par la base Intermarché de Villers-le-Bouillet et l'entreprise Hesbaye Frost. D'autres donateurs plus petits, aident aussi l'association. La Commune de Villers-le-Bouillet, subsidie quant à elle le Resto Villersois à hauteur de 350 euros.

Les portes de l'ancien bureau de police rouvriront le 20 décembre 2016 afin d'enregistrer les inscriptions pour la prochaine saison du resto villersois.



Activités en pagaille durant l'été !

Les vacances d'été approchent à grands pas. Une période de deux mois propice à l'organisation de stages, activités souvent recherchées par les parents pour leurs enfants. La Commune de Villers-le-Bouillet ne déroge pas à la règle. De nombreux stages sont organisés par ses services ou par des partenaires extérieurs sur le territoire communal pour les enfants et adolescents de 2,5 à 16 ans.

Calendrier juillet

Du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet

- Judo (de 7 ans à 12 ans) Judo Tokui
- Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans) Cure de plein air
- Football (de 5 ans à 15 ans) RFC Villersois

Du lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet

- Psycho Cuisine (de 3,5 ans à 5 ans) Centre de formation sportive
- Multisports (de 6 ans à 12 ans) Centre de formation sportive
- X Trem (de 12 ans à 16 ans) Centre de formation sportive
- Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans) Cure de plein air
- Stage nature (de 4 ans à 8 ans) L'école des poulains
- Ateliers créatifs (de 7 ans à 10 ans) Créat'Room
- Stage artistique Les ateliers d'Emma

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet

- Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans) Cure de plein air

Du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet

- Mon doudou ce héros (de 4 ans à 6 ans) Vacances actives
- Récup'Art (de 6 ans à 9 ans) Vacances Actives
- Activités ludiques (de 2, 5 ans à 14 ans) Cure de plein air
- Stage nature (de 4 ans à 8 ans) L'école des poulains
- Stage de dessin, peinture et activités artistiques (à partir de 6 ans) Les ateliers d'Emma

Calendrier août

Du lundi 1er août au vendredi 5 août

- Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans) Cure de plein air

Du lundi 8 août au vendredi 12 août

- Basket (de 5 à 17 ans) Villersoise BC/Voie de l'effort
- Activités ludiques (de 2,5 ans à 14 ans) Cure de plein air
- Stage nature (de 4 ans à 8 ans) L'école des poulains
- Ateliers créatifs (de 7 ans à 10 ans) Créat'Room
- Judo et gymnastique (de 7 ans à 12 ans) Judo Tokui/ La Vaillante

Du mardi 16 août au vendredi 19 août

- Sciences et sports (de 2,5 ans à 12 ans) Les petites Bouilles
- Ateliers créatifs (à partir de 10 ans) Créat'Room

Du lundi 22 août au vendredi 26 août

- Découverte des métiers (de 2,5 ans à 12 ans) Les petites Bouilles
- Stage nature (de 4 ans à 8 ans) L'école des poulains
- Ateliers créatifs (de 7 ans à 10 ans) Créat'Room
- Stage artistique (à partir de 6 ans) Les ateliers d'Emma

Du lundi 29 août au mercredi 31 août

- Les pirates à l'abordage (2,5 ans à 12 ans) Les petites Bouilles

Une description complète de ces stages est disponible dans la brochure distribuée en toutes-boîtes dans le courant du mois de mars. Si vous ne l'avez pas reçue, elle est disponible en consultation sur notre site internet www.villers-le-bouillet.be (rubrique stages) ou sur simple demande auprès du service ATL – Nathalie Bastien au 0473/55.10.14.

Comme chaque année, ce service organise également sa Cure de plein air. Organisée au sein de l'école communale de Villers-le-Bouillet, elle permet à chaque enfant de participer à des animations ludiques comme par exemple des créations artistiques, culinaires, des jeux sportifs et de coopération et des activités musicales. Le bulletin d'inscription est à retrouver ci-contre. Il est également disponible en ligne sur le site www.villers-le-bouillet.be, au guichet population de l'administration communale ou peut être envoyé sur simple demande adressé à extrascolaire.vlb@skynet.be.

- Une tournée de ramassage des enfants participants à la Cure de plein air est organisée à l'aide du car communal.

Voici les horaires de ce ramassage :

Matin et Soir

- - 8h10 / 17h10 Place du Tilleul (Warnant)
- - 8h15 / 17h05 Place de l'Eglise (Warnant)
- - 8h20 / 17h X Rue I. Chabot et Rue du Cimetière (Warnant)
- - 8h25 / 16h55 Eglise de Vieux Waleffes
- - 8h35 / 16h50 X Rue de la Chapelle et Rue de Les Waleffes
- - 8h40 / 16h45 Home Grandgagnage (Vaux)
- - 8h45 / 16h40 Rue de Huy, 62 (Chapon)
- - 8h50 / 16h35 Rue le Marais (Monument Fize)
- - 8h55 / 16h30 Rue du Vieux Clocher (Villers)
- - 9h / 16h25 Eglise Halbosart et Cité de la Panneterie

s 2016



CURE DE PLEIN AIR 2016 - Bulletin d'inscription

A déposer ou à envoyer à l'Administration communale

(Rue des Marronniers, 16 – 4530) Ou A Scanner et envoyer à extrascolaire.vlb@skynet.be

Au plus tard pour le 27 juin

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél Privé :

Professionnel :

Adresse mail :

Cochez la ou les semaine(s) durant laquelle (lesquelles) votre enfant fréquentera régulièrement la cure de plein air.

Tout changement doit impérativement être signalé à Nathalie Bastien, Coordinatrice ATL au **0473/55.10.14**

- Du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet
- Du lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet
- Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet (sauf le 21 juillet)
- Du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet
- Du lundi 01 août au vendredi 5 août
- Du lundi 8 août au vendredi 12 août

Prix :

- 15€/semaine/enfant (gratuit à partir du 3ème enfant)
- 25€/semaine/enfant (non domicilié sur la commune ou ne fréquentant pas un établissement scolaire de la commune)

A verser sur le compte [BE37 0910 1964 2428](https://www.nbb.be/BE37091019642428) au plus tard le vendredi qui précède la semaine d'inscription.



La Commune à la loupe

Warnant a eu son grand nettoyage

La Commune de Villers-le-Bouillet participait à l'opération Be WAPP le vendredi 15 avril. Pour cette deuxième édition du grand nettoyage de printemps, des bénévoles ont redonné un coup d'éclat au village de Warnant-Dreye. Ils ont pu compter sur le soutien de 40 élèves de 3e, 4e, 5e et 6e primaires issus de l'école Sainte-Marie de Warnant-Dreye. Ces élèves ont tout d'abord été sensibilisés au tri des déchets durant les heures de cours.

Chaque participant recevait à son arrivée un gilet fluorescent, des gants, une pince et des sacs poubelles classiques, mais aussi PMC offerts par la Wallonie. En fin de matinée, chacun s'est vu offrir un pain saucisse.



Cette opération est un grand succès puisque de nombreux déchets ont été collectés par les bénévoles et les élèves. Quelques gros points noirs, dont certains étaient déjà connus, ont été détectés. Il s'agit notamment de l'emplacement des bulles à verre rue de Fize, mais aussi la rue Raperie ou encore la rue de la Prêle. « Nous avons une remorque et un camion remplis de sacs », commente Cécile Charlier, conseillère en environnement à la Commune de Villers-le-Bouillet.

Le Viller's Day en photos

Le Viller's Day deuxième édition a réuni plus de 500 citoyens aux abords de l'administration communale de Villers-le-Bouillet. Une belle réussite pour cette journée de fête populaire que nous vous proposons de revivre en quelques photos ! Retrouvez l'ensemble des clichés sur notre site internet, www.villers-le-bouillet.be, ou sur la page Facebook de la Commune de Villers-le-Bouillet.



Culture



Villers-le-Bouillet et Warnant-Dreye accueillent les journées églises ouvertes

Les journées églises ouvertes se tiendront les 4 et 5 juin 2016. Le service « culture et tourisme » de la Commune de Villers-le-Bouillet en collaboration avec les échevinats de la Culture et des Cultes et les fabriques d'église proposent **des visites libres des églises de Saint-Martin à Villers-le-Bouillet et de Saint-Rémi à Warnant. Les 4 et 5 juin 2016 de 10 à 18h.**

Ces deux églises sont sans doute les plus anciennes églises paroissiales de l'entité actuelle de Villers-le-Bouillet.

Le patronyme Saint-Martin atteste de l'ancienneté de la paroisse de Villers-le-Bouillet qui remonte à l'époque carolingienne. Les parties les plus anciennes de l'église datent du XIII^e siècle (chevet). L'ensemble a été rebâti vers 1530. La tour servait de défense pour les villageois en même temps que le cimetière, jadis emmurillé.

L'église Saint-Rémi fut une chapelle castrale liée à l'ancien château. L'église fut ensuite à la collation des chanoines norbertins de Floreffe. L'édifice construit au XVI^e siècle domine toujours une grande partie du village. Il a été construit en moellons de calcaire. Il fut réaménagé de façon assez radicale de 1898 à 1902 par l'architecte F. Feuillat-Fievez. L'édifice est à trois nefs dont la centrale est surmontée d'une tour. L'intérieur de l'église conserve de nombreuses dalles funéraires dont la plus intéressante est celle d'Arnould et Hubin de Warnant, seigneurs du village.

Deux visites guidées sont prévues. La première, pour Saint-Martin et le Vieux-Clocher à Villers le 4 juin 2016 à 16h00. La seconde aura lieu à Saint-Rémi (Warnant) le 5 juin 2016 à 16h00.

Festival de visites guidées à la Paix-Dieu

La maison du tourisme Hesbaye Meuse organise, comme chaque année, son festival de visites guidées sur le territoire hesbignon. Le 26 juin, l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu et son environnement seront mis en valeur.

Le matin, à 10h, une visite de l'ancienne abbaye et des installations de l'Institut du Patrimoine Wallon est prévue. L'après-midi, à 14h, une promenade guidée partira de la Paix-Dieu pour découvrir l'environnement et l'ancien domaine abbatial. Cette promenade permettra de passer par les fonds humides de Fize, les bois et le village de Fize, Gerbehaye et Bodegnée et ses prestigieuses fermes en quadrilatère ainsi que dans l'environnement immédiat de l'abbaye. Patrimoine et paysages sont au rendez-vous.

PAF : 3€

Environnement



Conteneurs à puce : Bon à savoir

Les conteneurs à puce sont affectés aux noms des citoyens et PAS liés à une habitation ! Dès lors, si vous envisagez un déménagement et que vous quittez Villers-le-Bouillet, nous vous invitons à venir déposer votre ou vos conteneurs à puce auprès du service communal « Travaux et Entretien », rue des Marronniers 16, entre 8h et 16h (fermé entre 12h et 12h30) sauf le vendredi après-midi. Ces conteneurs devront bien entendu être vides et propres. Cette démarche vous permettra d'éviter ultérieurement des complications si un autre citoyen utilise les conteneurs alloués à votre nom puisque les déchets déposés dans ces conteneurs vous seront facturés.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour de plus amples informations en contactant soit par mail via les adresses : cecile.charlier@villers-le-bouillet.be ou philippe.jacques@villers-le-bouillet.be ou par téléphone au n° 085/61.62.78 ou 085/61.62.88.



La parole à la police

Avec le retour des beaux jours, vous êtes de plus en plus nombreux à vous promener en rue avec votre animal de compagnie. Certaines prescriptions doivent cependant être respectées, notamment lorsque vous circulez sur la voie publique. Le Règlement Général de police prévoit notamment que tout détenteur d'un animal ne peut le laisser circuler sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher à porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage.

Pour les chiens plus précisément, cela signifie qu'ils ne peuvent errer sans surveillance en quelque lieu que ce soit : voies publiques, champs, terres, bois, ... Une interdiction qui est d'application sur le territoire de la commune. Sur la voie publique, ils doivent être tenus en laisse et tout défécation devra être immédiatement enlevée par les soins de son propriétaire ou de son gardien.

Certaines règles doivent également être respectées dans les propriétés privées. Le chien doit par exemple être gardé soit à l'intérieur d'un bâtiment d'où il ne peut sortir, soit dans un endroit parfaitement clos, adapté à la taille et à la force de l'animal. Ce dernier devra cependant assurer au chien une protection contre les éléments naturels. Si cet endroit est encerclé par une clôture ou un treillis, elle doit être constituée de mailles serrées afin d'empêcher les enfants ou toute autre personne de passer la main au travers.

Certaines races de chien sont également considérées comme dangereuses. L'American Staffordshire Terrier, l'English Terrier (Staffordshire Terrier), le Fila Brasileiro (Mâtin Brésilien), le Tosa Inu, l'Akita Inu, le Dogo Argentin (Dogue d'Argentine), le Bull Terrier, le Mastiff (toutes origines), le Ridgeback Rhodésien, le Dogue de Bordeaux, le Bang Dog et le Rottweiler sont les races concernées. Tout animal issu du croisement de l'une de ces races ou qui est assimilable par ses caractéristiques morphologiques à l'un de ces races est également reconnu comme dangereux. Dans ce cas, la détention de ces chiens doit faire l'objet d'une déclaration aux services de police et un seul animal de cette liste peut être détenu à une même adresse. Lorsqu'ils se trouvent sur la voie publique, ces chiens doivent porter une muselière et leur enclos doit avoir une hauteur minimale de 1,8 m hors sol. Cette clôture sera également enfouie d'au moins trente centimètres dans le sol.

L'ALEM, votre partenaire titres-services à Villers-le-Bouillet



Service de notre centrale de repassage de Villers:

- **Votre linge en 48h**
- **Petits travaux de couture**

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

- > Dès 7h le lundi et le mercredi
- > Jusque 19h le mardi et le jeudi

rue de Waremmes 17 à 4530 Villers-le-Bouillet (à côté de l'ancienne administration communale)

Agrément:00070



Nettoyage à domicile



Repassage à domicile



Nettoyage des vitres



Préparation des repas



Repassage en centrale



Courses

TEL: 085/23.63.17



4530 choses à vivre

Dimanche 22 mai

Bourse aux plantes

Troc et vente entre 10h et 16h à la Résidence Grandgagnage de Vaux-et-Borset organisé par l'ASBL Verso.

Informations : 0478/925.923.

Jeudi 2 juin

- Lotto Quine

Les 3 X 20 Villers organisent leur Lotto Quine à l'école Saint-Martin, rue Neuve 8 à 4530 Villers-le-Bouillet. Une participation de trois euros est demandée.

Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon au 085/21.66.80

- Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes.

Informations au 019/67.87.11

Dimanche 5 juin

Balade gourmande

L'Amicale Fizoise organise sa traditionnelle balade gourmande dans les rues de Fize-Fontaine dès 10h. Inscription obligatoire.

Informations : Fabienne Gérard au 0497/37.74.98 (entre 17h et 21h)

Dimanche 12 juin

Repair Café

Réparation gratuite d'électro, de mobilier, de vélo ou encore de matériel informatique par l'ASBL Ressourc'Agés place Grandgagnage 4 à Vaux-et-Borset entre 14h et 17h

Informations : www.ressourc-ages.be

Mercredi 15 juin

- Aide au remplissage de la déclaration fiscale

Un comptable est présent de 13h à 19h à l'administration communale de Villers-le-Bouillet pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale.

- Atelier Fête des pères

Creat'Room aide les enfants de minimum 7 ans à préparer une surprise pour leur papa entre 14h et 16h30.

Prix : 25 euros

Informations et inscription auprès de Dominique Kempen au 0494/99.59.02 ou par mail à creatroom@gmail.com.

Samedi 18 juin

Brocante à Villers-le-Bouillet

Organisation du Handball Villers rue de Waremmes et places communales de Villers-le-Bouillet.

Informations : André Praillet au 0475/49.10.70

Dimanche 19 juin

- Dîner barbecue

L'amicale des pensionnés de Saint-Martin organise son dîner barbecue.

- Marche ADEPS

Rendez-vous à la maison de quartier de Warnant-Dreye pour cette organisation du Comité des fêtes de Warnant-Dreye.

Informations : Anissa Arbib au 0496/49.26.03

Samedi 25 juin

Aide au remplissage de la déclaration fiscale

Un comptable est présent de 9h à 12h à l'administration communale de Villers-le-Bouillet pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale.

Dimanche 26 juin

Balade à vélo

Balade champêtre de 15 à 20 kilomètres organisée par l'Amicale Fizoise.

Inscription et informations auprès de Philippe Musique au 0473/52.16.65 (entre 17h et 21h).

Jeudi 17 juillet

Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes.

Informations au 019/67.87.11

Du 15 au 17 juillet

Fête à Warnant-Dreye

Le Comité des fêtes de Warnant-Dreye organise sa traditionnelle fête place du Tilleul à Warnant-Dreye.

Au programme :

- Vendredi 15 juillet : Souper
- Samedi 16 juillet : Bingo, Corrida de 2,5 km, 7,5 km ou 10 km et soirée disco
- Dimanche 17 juillet : brocante et concert country vers 15h.

Informations : Joseph Royer au 0479/59.60.79

Etat-civil

NAISSANCES

JAMOULLE Valentine – Villers • PONCELET Eléa – Villers • BOONEN Sofia – Vaux-et-Borset • KINDERMANS Zoé – Villers • JÉRÔME GEORGES Lexie - Villers

MARIAGE

CHARLOT Geoffroy et BERNIER Aline – Warnant-Dreye

NOCES D'OR : LACROIX Charles et LEMESTREZ José – Vaux-et-Borset

NOCES DE BRILLANT : GODEFROID Louis et STASSE Marie – Warnant-Dreye

DECES

SCHWAIGER Germaine, 95 ans, veuve CATOUL Julien – Villers • PASCUAL Carmen, 90 ans, veuve ROYER Georges – Villers • TILKIN Anne, 84 ans, épouse WÉGRIA Léonard – Villers • SOTTIAUX Josée, 86 ans, veuve MOISE Léon - Amay

Vert et d'eau
par Mikaël Lemmens

Création & entretien de vos pièces d'eau et jardins

Mikaël Lemmens info@vertetdeau.be
t. : 0473 25 28 64 www.vertetdeau.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Eric
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 53 88 48

pub

pub

pub

pub